

Intitulé du poste : Gestionnaire travaux espaces verts

Grade : Technicien/technicien principal

Direction / Pole : DGST

Service : Espaces verts

Rattachement : Chef de Service Adjoint

Mission

Le gestionnaire de travaux a pour principale mission d'assurer le suivi, la coordination et le contrôle des travaux d'entretien et de requalification des espaces verts exécutés par les entreprises.

Fonctions	Activité découlant des fonctions
- Suivi et contrôle des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - planifier les travaux, - guider et contrôler l'exécution des travaux d'entretien et de requalification en conformité avec la réglementation et les règles de sécurité, - coordonner les interventions des entreprises avec les autres services de la ville, - repérer, gérer les dysfonctionnements et alerter la hiérarchie, - rédiger les rapports et comptes rendus de chantier. - contrôler les travaux neufs ou de confortement
- Gestion du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - effectuer les opérations de recensement du patrimoine vert - assurer la mise à jour des informations
- Gestion budgétaire et comptable	<ul style="list-style-type: none"> - participer à l'élaboration des budgets prévisionnels, - établir les devis et bons de commande, suivre et valider les factures, - assurer le suivi de ses budgets (mise à jour des documents de comptabilité...).
- Développement du service	<ul style="list-style-type: none"> - assurer une veille technique et réglementaire, - élaborer des réponses aux demandes des riverains et conseils de village (e-mails, courriers, téléphonique...). - traduire les objectifs stratégiques du service des espaces verts,
- Gestion des marchés	<ul style="list-style-type: none"> - participer à la définition des besoins, - rédiger les pièces techniques (CCTP, BPU etc..) - participer à l'analyse des offres.

Conditions de travail

Lieu : Maison de la Nature, 6 avenue de Versailles

Horaires : 8h00- 12h00 et 13h30-17h30 (15h30 le vendredi)

Travail en équipe : oui non **Travail en extérieur** : oui non

Vêtement de travail ou équipement de protection individuel : oui non

Si oui, lesquels : chaussures de sécurité, gilet jaune, parka.

Compétences & Qualités requises

- Connaître les techniques horticoles et paysagères d'entretien et de création,
- connaître les végétaux d'ornements,
- connaître les techniques et méthodes d'organisation de chantiers,
- Savoir travailler en équipe et en transversalité avec les autres cadres du service et autres directions,
- Maîtrise l'outil informatique,
- Respecter les consignes et orientations données par la hiérarchie,
- Savoir anticiper les dysfonctionnements,
- Être force de proposition auprès de ses encadrants,
- Être réactif,
- Connaître les règles des marchés publics,
- connaître les règles de base en matière de comptabilité publique.

Ressources (humaines & matérielles)

Véhicule de service en partage – poste de travail équipé d'un PC – mis à disposition d'un téléphone portable

Relations fonctionnelles

Relations avec les autres services de la mairie, les entreprises

Régime Indemnitare & NBI

Régime Indemnitare :

NBI :

Date & signature de l'agent

Rueil-Malmaison, le 25 juin 2021

Signature